

BAROMETRE

Fréquentation touristique en Hérault

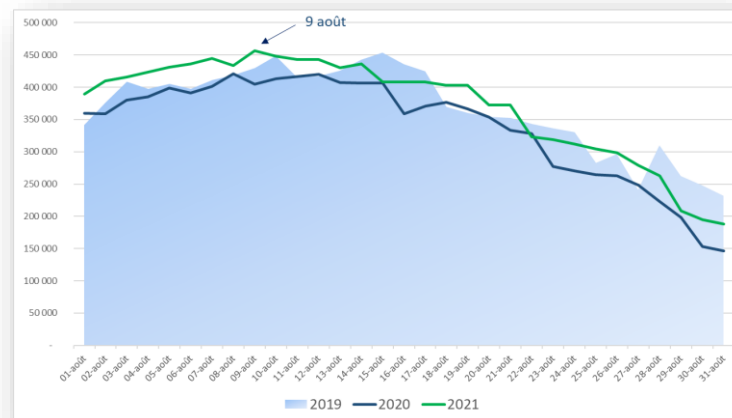
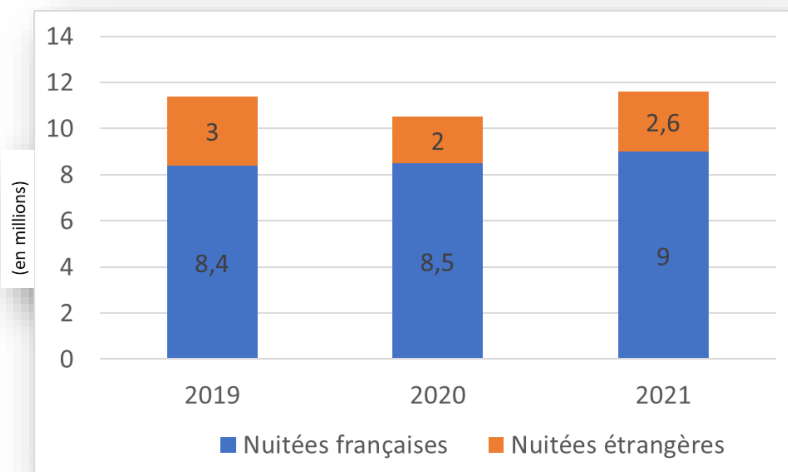
AOUT 2021



AOUT 2021 / Fréquentation globale

11,6 millions de nuitées touristiques
stable par rapport à 2019
+ 10 % par rapport à 2020 (10,5 millions)

77 % de fréquentation française
23 % de fréquentation étrangère
Pic le 9 août : 457 000 nuitées



A retenir...

- Un très bon niveau de fréquentation équivalent à celui de 2019 et supérieur à 2020
- Une hausse de la fréquentation française
- Une présence soutenue des clientèles étrangères, avec une progression des clientèles belges et suisses.

AOÛT 2021 / Conjoncture

Un mois d'août très satisfaisant pour les professionnels du tourisme héraultais

Malgré l'absence du pont du 15 août et les mesures sanitaires toujours prégnantes, la majorité des professionnels du tourisme héraultais ont témoigné d'un niveau d'activité très satisfaisant, car équivalent voire supérieur aux saisons d'avant pandémie.

Concernant l'impact du pass sanitaire, les contraintes liées à sa mise en place n'ont finalement pas constitué un frein à la fréquentation. Ainsi le littoral, comme les zones rurales et les villes héraultaises ont pu bénéficier de la présence soutenue des touristes, prioritairement français, mais aussi internationaux.

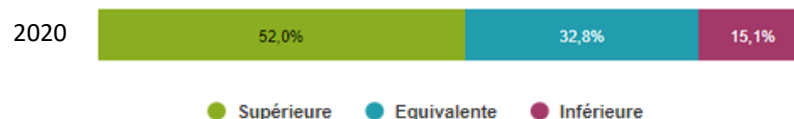
- **La tendance par rapport à août 2020 :**

Le mois d'août 2021 s'est révélé satisfaisant pour près de 85 % des professionnels interrogés, qui ont estimé leur activité en hausse ou équivalente par rapport au mois d'août 2020.

Tous les secteurs de l'hébergement ont pu bénéficier globalement d'une activité supérieure à l'année dernière avec, dans certains cas, des séjours plus longs que d'habitude. Ce sont les campings et les hôtels (67 %) qui ont affiché la plus forte progression.

Plus de 80 % des prestataires de loisirs ont également témoigné d'une fréquentation en hausse voire équivalente sur ce mois d'août 2021. Les prestataires de tourisme culturel sont plus mitigés, car 42 % d'entre eux ont bénéficié d'une activité en hausse, tandis que 31 % l'ont estimé un recul.

Comment jugez-vous la fréquentation d'août 2021 par rapport à août... ?



De bons résultats ont également été constatés dans les commerces de proximité et les caveaux de dégustation, où 43 % des établissements ont fait part d'une activité supérieure au mois d'août 2020 et 34 % équivalente. Certains caveaux ont même noté une hausse du panier moyen de leurs clients.

Dans le secteur de la restauration, les résultats sont mitigés. Même si certains établissements ont bénéficié d'un bon niveau d'activité, 30 % des restaurants héraultais ont affiché des résultats en retrait par rapport à l'année dernière.

AOÛT 2021 / Conjoncture

- La tendance par rapport à août 2019 :

Le fort niveau de fréquentation qu'a connu la destination Hérault sur ce mois d'août a conduit une majorité de professionnels du tourisme à confirmer avoir retrouvé une activité d'avant COVID. En effet, près de la moitié d'entre eux ont bénéficié d'une activité supérieure à août 2019 et 32% l'ont estimée équivalente.

Cette tendance a été relevée dans les différents espaces touristiques du département.

Dans le secteur de l'hébergement, ce sont près de 90 % des professionnels qui ont enregistré une fréquentation en hausse ou équivalente à une année « classique ».

Les clientèles ont très largement profité des activités sportives et de loisirs proposées en extérieur, tandis que les loisirs culturels ont davantage souffert des contraintes sanitaires.

Comment jugez-vous la fréquentation d'août 2021 par rapport à août . . . ?



Dans les commerces, les avis sont partagés, plutôt satisfaisants pour les caveaux de dégustation et plus mitigés pour les commerces de proximité, où 30 % constatent ne pas avoir retrouvé le niveau d'activité de 2019.

Même constat dans la restauration, avec 4 restaurants sur 10 qui ont affiché des résultats en hausse, tandis que 33 % déclarent une baisse.

AOÛT 2021 / Conjoncture

• Clientèles :

Dans la lignée du mois de juillet 2021, les touristes venus consommer la destination Hérault ont été majoritairement français, avec une part importante de touristes originaires de la région parisienne et du Rhône.

Les familles, couples et individuels ont largement compensé le recul des groupes, bien que ces derniers soient en légère progression par rapport au mois dernier.

Malgré les différentes mesures imposées par la crise sanitaire, les clientèles étrangères fidèles ont été présentes sur ce mois d'août, en particulier les clientèles belges et allemandes, suivies par les néerlandaises et suisses.

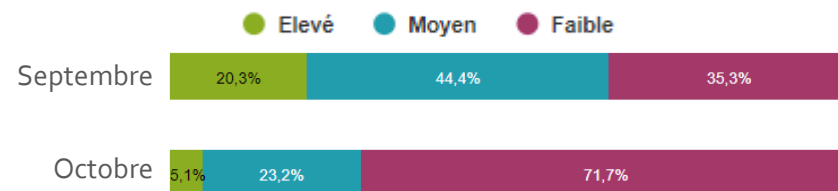
La fréquentation par types de clientèles au cours du mois de juin :

	PLUS	EQUIVALENT	MOINS
Français	69,7%	25,6%	4,7%
Proximité	40,5%	44,4%	15,1%
Individuels	51,0%	38,3%	10,6%
Familles	49,0%	40,4%	10,6%
Groupes	18,9%	32,0%	49,1%
Etrangers	20,1%	16,9%	63,0%

Méthodologie : L'enquête de conjoncture est réalisée mensuellement auprès de 600 professionnels par Hérault Tourisme et ses partenaires, afin de cerner, en temps réel, de la manière la plus fiable et la plus cohérente possible, les tendances de la saison touristique.

Les partenaires d'Hérault Tourisme : Les Offices de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole, Béziers Méditerranée, Balaruc-les-Bains, Bassin de Thau, Canal du Midi, Cap d'Agde Méditerranée, Frontignan, Grand Orb, Marseillan et Sète, Bienvenue à la Ferme, la CCI de l'Hérault et le CRTL Occitanie.

Comment jugez-vous le niveau des réservations pour le mois de ... ?



• Niveau des réservations :

Pour le mois de septembre, les professionnels du tourisme se disent confiants face au niveau de réservation, à l'exception des centrales de réservations qui se révèlent beaucoup moins optimistes.

Septembre, c'est l'été indien pour la destination Hérault et les professionnels de l'hébergement comptent sur l'option « réservations de dernière minute » en lien avec la météo.

Rappel du calendrier de la crise sanitaire

2
0
2
0

- **17 mars** : Entrée en vigueur du confinement en France
- **11 mai** : 1^{ère} phase du déconfinement. Les Français sont autorisés à se déplacer sur un périmètre de 100 km autour de leur domicile
- **2 juin** : 2^{ème} phase du déconfinement • Déplacement libre sur le territoire français sans attestation • Réouverture progressive des campings et hébergements collectifs • Réouverture progressive des restaurants et des bars
- **15 juin** : Déplacement autorisé au sein de l'espace européen - à l'exception de l'Espagne et le Royaume Unis (quatorzaine encore imposée)
- **30 octobre** : Confinement généralisé sur décision gouvernementale. Fermeture obligatoire des commerces non-essentiels Interdiction des déplacements. Retour des attestations de déplacement (sortie autorisée pour 1 heure à une distance maximale de 1 km autour de son lieu de résidence).
- **15 décembre** : Mise en place d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain

2
0
2
1

- **16 janvier** : Mise en place du couvre-feu de 18h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain
- **31 janvier** : Fermeture des frontières aux pays extérieurs à l'Espace Européen
- **3 avril – 3 mai** : Confinement pour une durée de quatre semaines ; unification des vacances de printemps pour tout le territoire : toutes les zones seront en vacances à partir du 12 avril pour 2 semaines
- **3 mai** : Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement (limite des 10 kms) ; Maintien du couvre-feu entre 19h00 et 06h00
- **19 mai** : réouverture des commerces, restaurants en terrasses, ... avec jauge limitée ; couvre feu repoussé à 21h
- **9 juin** : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés, des restaurants en intérieur, Les flux touristiques seront réouverts en fonction de la situation sanitaire de certains pays hors Union Européenne ; Mise en place du Pass sanitaire
- **30 juin** : Fin du couvre-feu
- **21 juillet** : Mise en place du pass sanitaire dans les lieux de loisirs et de culture de plus de 50 personnes
- **9 août** : Extension du pass sanitaire obligatoire dans les bars , restaurants, transports, hébergements
- **30 Août** : Extension du pass sanitaire obligatoire pour les salariés d'établissements recevant du public.